PROCES VERBAL
Conseil Municipal de la Commune d'Orx

Séance ordinaire du 22 septembre 2026

Le vingt deux septembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Orx, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de M. Desclaux Bertrand, Maire.

Nombre de conseillers : En exercice : 15 | Présents : 14
Quorum : 8 | Représentés : 1
Votants : 15

Date de la convocation : 18/09/2026

Date d'affichage de la convocation : 18/09/2026

Secrétaire de séance : Brigitte Cabirol

Membres	*Présent*	*Absent*	*Donne pouvoir à*
Bertrand Desclaux	*x*		
Clément Bayens	x		
Wendy Lamotte	x		
Fabien De Frias	x		
Isabelle Gascoin	x		
Brigitte Cabirol	x		
Didier Miranda	x		
Pascal Maillot	x		
Maamar Reziga	x		
Pauline Espiau	x		
Jessica Salaün	x		
Alexandra Du Couëdic	x		
Lucas Mendes	x		
Marion Labouyrie	x		
William Moinier		x	Didier Miranda

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Conseil municipal du 30/06/2026 : Approbation du PV
- Modification des attributions de compensation et des services communs – MACS
- Création de 2 postes d'agents recenseurs – recensement 2027
- Convention Sydec – Maintenance du réseaux fibre optique lotissement Lespy

Procès-Verbal de la réunion du 30 Juin 2026 : Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés (15 voix pour) le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 Juin 2026.

- **DCM 2026-44 : Modification des attributions de compensation MACS et des services communs**

Monsieur le Maire présente les évolutions adoptées par la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) à la suite des travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
Trois sujets principaux sont exposés :

- l'adhésion de MACS au syndicat mixte Géolandes en substitution des communes concernées à compter du 1er janvier 2026 ;
- le report de la reprise des activités du SIPA par MACS au 1er janvier 2027 ;
- la création d'un service commun d'accompagnement à la cybersécurité et au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le conseil municipal prend acte de ces évolutions ainsi que de leurs incidences sur les attributions de compensation communales et autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires à leur mise en œuvre.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Réception en préfecture le 25/09/2026

- **DCM 2026-45 : Création de deux postes d'agents recenseurs**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de recruter deux agents recenseurs afin d'assurer la campagne de recensement de la population programmée en 2027.

Il est proposé de créer deux emplois contractuels à temps non complet pour la période allant du 15 janvier au 15 mars 2027. Les agents seront rémunérés sur la base du premier échelon du grade d'adjoint administratif. Les crédits correspondants seront inscrits au budget communal 2027.

Le conseil municipal approuve cette proposition.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Réception en préfecture le 25/09/2026

- **DCM 2026-46 : Convention SYDEC - Maintenance du réseau fibre du lotissement Marc Lespy**

Monsieur le Maire présente la convention proposée par le SYDEC et Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) relative à la mise à disposition, la gestion, l'entretien et le remplacement des lignes de communications électroniques à très haut débit implantées sur le territoire communal.

Cette convention vise à garantir l'exploitation, la maintenance et l'évolution des infrastructures de fibre optique du lotissement Marc Lespy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Réception en préfecture le 25/09/2026

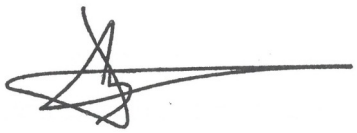
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine séance : 03/11/2026

Procès-verbal de séance approuvé par le Conseil municipal du : 03/11/2026

Le Maire,

Bertrand Desclaux





Le secrétaire de séance,

Brigitte Cabirol

